

Swiss Public Health Conference 2013

15 – 16 août 2013
Universität de Zurich, Zentrum
www.conference.public-health.ch

Call for Abstracts

Sous le titre «Prévenir et soigner les maladies chroniques: qui fait quoi avec qui?», la Swiss Public Health Conference 2013 aborde les thèmes centraux suivants:

- prévention des maladies chroniques;
- prise en charge de personnes atteintes par des maladies chroniques;
- méthodes de recherche innovatrices et utilisation de données personnelles sur la vie quotidienne;
- santé publique dans la politique et sa perception par le public.

Si vous êtes actif(ve) dans le domaine de la santé publique, que ce soit au niveau de la recherche, de la pratique ou dans le cadre d'une maîtrise en santé publique, nous vous invitons à venir présenter votre travail les 30 et 31 août 2013 à Lausanne. Vous pouvez soumettre votre proposition de présentation (10 minutes) ou de poster. Nous vous engageons également à nous proposer vos projets de workshops (90 minutes: introduction, 2-3 présentations, puis discussion). Nous attendons également vos propositions de workshops axés sur la discussion: après une introduction de max. 10 minutes, les participants ont alors la possibilité d'échanger leurs idées sur un thème spécifique avec des spécialistes.

Les projets relatifs aux quatre thèmes principaux susmentionnés seront traités en priorité. Les contributions touchant d'autres domaines seront également les bienvenues et pourront être soumises dans la session «Thèmes libres».

Co-Organisation

Thèmes principaux

Prévention des maladies chroniques

La prévention des maladies chroniques se situe souvent dans une tension entre des intérêts divergents, voire opposés: les prestataires de soins de base ont un point de vue différent de celui des assureurs et des autorités sanitaires, et ces dernières ont un autre point de vue de la prévention que par exemple les patientes et les patients. Cette zone de tension et les formes de collaborations - compte tenu des différentes perspectives - se situent au centre de la thématique «prévention». Pour ce thème central, on souhaite présenter des projets sous l'angle d'une collaboration réussie et non réussie, ou faisant défaut. Des contributions dans le domaine des maladies psychiques et de la pédiatrie sont particulièrement souhaitées.

Prise en charge de personnes atteintes par des maladies chroniques

Les ressources pour la prise en charge de personnes atteintes de maladies chroniques sont déjà limitées aujourd'hui. Ce problème s'accroîtra davantage si d'une part le nombre de malades chroniques continue d'augmenter et, d'autre part, le nombre de prestataires de soins de base s'occupant de ces malades chroniques diminue constamment. Dans la thématique «soins», il s'agira de montrer, sur la base de projets concrets en Suisse et à l'étranger, avec quelles stratégies et mesures parer aux besoins croissants et aux situations de soins qui se complexifient. À cet égard, il conviendra notamment de s'interroger sur les besoins et les attentes des patientes et des patients. Ici également, les sujets se rapportant aux maladies psychiques et à la pédiatrie sont particulièrement souhaités.

Méthodes de recherche innovatrices et utilisation de données personnelles sur la vie quotidienne

Les données personnelles sur la vie quotidienne ayant un impact sur la santé («données *real life*») sont indispensables pour la gestion du système de santé. Cela étant, l'obtention de données de bonne qualité présuppose des enquêtes systématiques et une collaboration efficace entre les acteurs les plus divers: prestataires de soins de base, chercheurs, patientes et patients, population. Cependant, l'obtention de telles données se situe typiquement dans la zone de tension entre l'intérêt scientifique et l'intérêt de l'État de droit à une protection suffisante des données. Pour ce thème central, nous invitons des conférenciers à nous présenter des recherches collaboratives dans le domaine des soins de base. La présentation de coopérations réussies et moins réussies devrait permettre une discussion sur la question de savoir à quelles conditions les projets de recherche communs dans le domaine des soins de base peuvent réussir. Par conséquent, des contributions concernant des méthodes de recherche utilisant des données *real life* de façon innovatrice sont particulièrement demandées.

Santé publique dans la politique et sa perception par le public

Les milieux politiques et les autorités de santé, mais aussi les milieux économiques et les assureurs fournissent une contribution déterminante pour la prévention et la prise en charge des maladies chroniques. Ils jouent un rôle important dans la gestion du système de santé en définissant ses conditions-cadres. À cet égard, la conférence posera des questions fondamentales : avec quelles stratégies les milieux politiques font-ils face à la pénurie de ressources humaines qui s'annonce dans les soins de base? Comment réagissent-ils aux besoins accrus de coopération au sein et entre les différentes catégories professionnelles et branches de la prévention et de la prise en charge ? Où conduit la législation en matière de dépistage précoce ou de registres? En outre, on constate que précisément dans les débats politiques les discussions sont fortement imprégnées d'une image négative des mesures de santé publique. C'est pourquoi nous invitons également des conférenciers soulevant la question des possibilités d'amélioration de la communication, et par conséquent également de l'acceptation des mesures de prévention sanitaire en Suisse par les milieux politiques et le public.

Autres thèmes de santé publique

Les contributions portant sur d'autres thèmes liés à des aspects nationaux et internationaux de santé publique sont bienvenues et peuvent être présentées dans le bloc «Exposés libres».

Processus d'évaluation des abstracts et types de présentations

Les abstracts soumis seront examinés par le Comité scientifique de la conférence et groupés par thèmes dans les sessions parallèles par le Comité d'organisation.

Les formes de présentations suivantes sont possibles:

- Présentation orale

La durée d'une présentation orale est limitée à 10 min, suivie d'une discussion de 5 min. Une session parallèle de 90 min. comprend 5 présentations orales.

- Poster (format vertical A0)

Les posters présentés reflètent la diversité des thèmes de santé publique en Suisse.

- Ateliers axés sur le contenu (workshops)

Si vous désirez débattre d'un thème spécifique durant une session de 90 min. avec des intervenants proposés par vos soins, vous avez la possibilité de soumettre une proposition d'atelier. Un atelier comprend 3 présentations au maximum. Il faut prévoir au minimum 45 min. pour la discussion. Au sein des résumés à rendre seront entre autres communiqués les noms des référents ainsi que le titre de chaque présentation, de plus le contenu de l'exposé sera décrit. Les intervenants des ateliers s'inscrivent aux mêmes conditions que les auteurs participant aux sessions parallèles, c'est-à-dire qu'ils profitent du tarif préférentiel. Pour diriger un atelier, une personne spécifiquement dévolue à cette tâche doit être désignée (il ne peut pas s'agir d'un intervenant du même atelier).

- Ateliers axés sur la discussion (workshops)

Dans cet atelier, la discussion prend de l'importance. Après une introduction de max. 10 minutes, les participants ont alors la possibilité d'échanger leurs idées sur un thème spécifique avec des spécialistes. Le thème, les participants et les buts de la discussion doivent être mentionnés dans votre abstract.

Soumission des abstracts

- a. Ces directives sont valables aussi bien pour les abstracts individuels que pour les ateliers.
- b. Les abstracts peuvent être soumis en français, en allemand ou en anglais.
La langue de l'abstract doit toutefois correspond à la langue utilisée par l'intervenant(e).
- c. Maximum 2 communications pour un même premier auteur.
- d. L'abstract soumis contient au maximum 2'500 signes, espaces compris.
- e. Tous les auteurs dont les abstracts ont été acceptés par le Comité scientifique (présentation orale ou poster), ou qui sont respectivement intervenants dans un atelier

sont tenus de s'inscrire; ils bénéficient d'un tarif préférentiel (réduction de 25%) selon les frais d'inscription.

- f. En soumettant leur abstract, les auteurs autorisent les organisateurs à le publier en format électronique et sur papier.

Délais

- Délai de soumission pour les résumés: 19 avril 2013
- Les décisions concernant les abstracts (acceptation oui/non; type de présentation) seront communiquées aux auteurs **jusqu'au 24 mai 2013**.

Frais d'inscription à la conférence

Les prix ci-après s'appliquent en cas d'inscription d'ici au 1^{er} août 2013 et comprennent un rabais pour réservation anticipée de CHF 30.00. En cas d'inscription ultérieure, il n'y a plus de rabais pour réservation anticipée, le prix entier étant perçu.

| Membres de Santé publique Suisse | |
|----------------------------------|-----------|
| 1 jour | CHF 300.- |
| 2 jours | CHF 400.- |
| Non-membres | |
| 1 jour | CHF 480.- |
| 2 jours | CHF 530.- |

Réductions:

- Auteur d'abstract intervenant (présentation orale, atelier, poster): 25%
- Etudiant(e)s à plein temps (avec pièce de légitimation): 50%
- Doctorants (avec pièce de légitimation): 25%
- Personnes participant à un programme de formation continue: 25%

Toute personne suivant actuellement l'un des programmes de formation postgrade mentionné ci-dessous a droit au prix réduit:

- SSPH+ et programme MPH Zurich-Bâle-Berne
- Programme DSP-MAS Genève
- Autre institution affiliée à la SSPH+
- CAS Gesundheitsförderung und Prävention FH Nordwestschweiz
- MAS Hochschule Luzern in Prevention & Health Promotion

Au cas où vous suivez un programme postgrade en rapport avec la santé publique qui n'est pas mentionné dans la liste, prenez donc contact avec nous. Nous analyserons la possibilité d'une éventuelle collaboration avec votre programme de formation postgrade.

Les réductions ne sont pas cumulables.

Swiss Public Health Award

Le Swiss Public Health Award sera décerné au «Best scientific abstract» et au «Best practice based abstract». Le montant de ces prix s'élève à 3000 francs. La remise des prix aura lieu dans le cadre de la soirée du jeudi 15 août 2013.

SSPH+ PhD Award

Cette année encore, un prix sera décerné par le programme PhD de la SSPH+ aux trois meilleurs abstracts soumis par des étudiants PhD. Tous les trois reçoivent un prix (d'une valeur de 500, 300 ou 200 francs) ainsi qu'une cotisation annuelle auprès de Santé publique Suisse.